

m

MONTRE DE L'ANNEE 2008

MONTRES **PASSION**

1^{er} PRIX
DU
JURY



2^e PRIX



3^e PRIX



PRIX
MONTRE
DAME



PRIX SPÉCIAL
DU JURY



PRIX DU PUBLIC

Communiqué de presse: embargo au mercredi 29 octobre 2008, 12 h

ALTIPLANO

Petite seconde excentrée de Piaget

Montre de l'Année 2008

Réuni sous les auspices du magazine *Montres Passion*, le jury a désigné **Montre de l'Année** le modèle «**Altiplano, petite seconde excentrée**» de **Piaget**, une montre dont il a relevé «la perfection du design, l'élégance et la pureté du modèle, la finesse et l'excellence de son mouvement extra plat ». Le trophée a été remis à Philippe Léopold-Metzger, CEO de la maison Piaget, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 28 octobre dernier à Genève, devant les autorités et plus de 500 personnalités du monde de l'horlogerie.

Le deuxième rang est occupé par le modèle «**Da Vinci Vintage Automatic**» d'**IWC**, tandis que la troisième place est revenue à «**Instinct Basic 4851 Four Time Zone**» de **Rodolphe**.

Quant au Prix Montre Dame de l'Année, il consacre la «**Magic Hour**» de **Piaget**.

Le Prix Spécial du Jury, un prix coup de cœur qui récompense un garde-temps exceptionnel ou des créateurs horlogers, il a été décerné cette année à la «**Diane, répétition minute**» et remis à Mme Sandrine de Laage, vice-présidente du design pour **Harry Winston**.

Composé de professionnels de l'horlogerie et placé sous la présidence de Kenan Tegin, le jury a opéré son choix ultime parmi une quarantaine de finalistes, eux-mêmes issus d'une première sélection de plus d'une centaine de nouveautés apparues sur le marché suisse entre septembre 2007 et décembre 2008.

Selon la coutume, les modèles finalistes ont été soumis à l'appréciation du public par un concours mis en ligne sur un site dédié. Le vote s'est déroulé du 29 septembre au 19 octobre, et c'est le modèle «**Diamond Flower**» de **Perrelet** qui a remporté la majorité des voix et donc **le Prix du Public Suisse**.

Une seconde cérémonie Montre de l'Année sera organisée pour la première fois également à Paris ce jeudi 30 octobre, en présence du marché horloger français et un Prix du Public spécifique à la France.

Attribué pour la quinzième année consécutive, le Prix de la Montre de l'Année a pour but de promouvoir les meilleures créations horlogères de l'année, du point de vue tant esthétique que technique. Le prix a été créé par le magazine Montres Passion, publié par Ringier Romandie, magazine qui paraît en Suisse quatre fois par année en français à 90 000 exemplaires et en allemand à 100 000 exemplaires. Ce magazine de référence, ambassadeur de la montre de qualité, a pour vocation de contribuer au développement de la culture horlogère et joaillière. Depuis juin 2008, il est également diffusé à 100 000 exemplaires en France.

Images haute résolution des lauréats 2008 sur www.point-of-views.ch



MONTRE DE L'ANNÉE RÈGLEMENT

SOUVERAINETÉ DU JURY

Composé de professionnels de l'horlogerie, le jury passe en revue les nouveautés marquantes apparues sur le marché suisse depuis l'automne précédent, et présentées notamment lors de BASELWORLD – Salon Mondial de l'Horlogerie et de la Bijouterie, du SIHH – Salon International de la Haute Horlogerie de Genève, etc. Pour entrer en considération, les modèles doivent répondre à un certain nombre de critères préalables définis par le jury de *Montres Passion*:

- La montre sélectionnée doit être «Swiss made».
- Elle doit avoir été lancée sur le marché entre le début du mois de septembre précédant la remise du prix et la fin du mois de décembre de l'année de remise du prix.
- Son prix ne doit pas excéder 50 000 francs. Elle peut être à quartz, mais doit avoir une plus-value technique ou esthétique.
- Elle doit être produite au minimum à 200 exemplaires.
- Qualités techniques, finition du mouvement, lisibilité du cadran, design, portabilité et rapport qualité-prix sont notamment pris en considération.

PROCÉDURE DE DÉSIGNATION

La procédure de désignation s'articule en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, chaque membre effectue une sélection large et personnelle. Un premier tri est effectué par le jury sur la base de propositions motivées et défendues en séance plénière.

Votes, contrôles et informations complémentaires conduisent à une présélection réduite à une quarantaine de pièces.

Dans un dernier temps, le jury se réunit en séance plénière, avec les montres présélectionnées sur la ta-

ble. Le vote se déroule à bulletin secret, par l'attribution de notes selon plusieurs critères, enrichi ensuite d'un tour de table, discussions, débats (et si nécessaire vote à main levée) sur les cinq montres arrivées en tête, pour valider le choix des gagnants.

LES CATÉGORIES DE LA MONTRE DE L'ANNÉE

1^{er} – 2^e – 3^e Prix du jury

Le jury désigne un trio gagnant *Montre de l'année* parmi les cinq modèles présélectionnés.

Prix Montre dame

Si un modèle a priori destiné aux femmes arrive dans les 5 premiers rangs, il est sacré *Montre dame de l'année*. Sinon, et selon le même procédé (tour de table, débats, vote), le jury désigne la Montre dame de l'Année parmi les 4 modèles dame arrivés en tête lors du vote à bulletin secret.

Prix du public

Par une consultation populaire fondée sur la diffusion de la présélection du jury sur un site internet dédié, le public peut s'exprimer par vote informatique sécurisé. Le modèle obtenant le plus de suffrages est sacré *Prix du public*.

Prix Coup de cœur du jury

Le jury peut, s'il le souhaite, récompenser une réalisation horlogère exceptionnelle qui ne répondrait pas aux critères de sélection de la Montre de l'année (sans limitation de prix ou de quantité). Ce *Prix Coup de cœur du jury* n'est pas distribué obligatoirement chaque année.